



Séverine Saint Martin, adjointe au maire, lors d'une balade urbaine avec un groupe d'habitants mobilisés pour contribuer au réaménagement des Arceaux.

© H. Rubio

CONSEILS DE QUARTIER

Nouvelle étape du renouveau démocratique

La Ville de Montpellier contribue à faire vivre la démocratie au quotidien. Après la concertation numérique sur la Comédie et sur les Arceaux, une nouvelle étape du renouveau démocratique est lancée avec l'installation des Conseils de quartier depuis le 7 juin.

Mieux prendre en compte la parole des habitants et offrir à chacun la possibilité de proposer et de participer à l'élaboration des projets de la Ville, c'est le fil rouge qui sous-tend l'action municipale. Les Conseils de quartier vont être profondément repensés, tant en termes d'organisation que de fonctionnement, pour une démocratie locale plus active et sincère (voir page suivante).

Après un appel à candidatures auprès des Montpelliéraines et des Montpelliérains, ils sont désormais 335 habitants à représenter les 8 quartiers de la ville au sein de ces instances. L'objectif est que les Conseils de quartier soient plus actifs que par le passé et que l'engagement

de leurs membres débouche sur des projets concrets pour améliorer la qualité de vie de leur quartier.

Expression citoyenne

En moins d'une année, la Ville a construit les premières bases du renouveau démocratique. Afin de proposer un outil supplémentaire d'expression aux habitants, une plateforme de concertation (participer.montpellier.fr) a notamment été créée. Elle sert d'ores et déjà d'outil pour consulter les habitants sur différents projets (transformation de la place de la Comédie, réaménagement du quartier des Arceaux...).

Les citoyens veulent comprendre, participer et agir. Ils sont nombreux à manifester leur intérêt pour s'engager dans la vie de leur ville. La municipalité met en place plusieurs actions pour redonner à la citoyenneté tout son rôle, en créant les conditions d'un dialogue apaisé et respectueux, indispensable pour instaurer une véritable coopération avec les Montpelliérains. Les Conseils de quartier font partie intégrante de ce nouveau souffle démocratique afin d'intégrer pleinement l'expertise d'usage des citoyens dans les politiques publiques.

Séverine Saint Martin, adjointe au maire déléguée au renouveau démocratique et à l'innovation sociale



Des avancées pour la démocratie locale

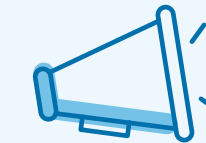
Des Conseils de quartier renouvelés

- 8 Conseils de quartier.
- 80 membres pour le quartier Centre, 40 dans les autres quartiers (Cévennes, Hôpitaux-Facultés, Croix d'Argent, Mosson, Port Marianne, Prés d'Arènes), et 15 membres pour le Conseil de quartier de Celleneuve créé pour être au plus près des attentes des citoyens.
- Ils travailleront en étroite collaboration avec les autres dispositifs de démocratie locale, à l'instar du Conseil de développement de la Métropole et le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance.
- Ils disposeront de moyens de fonctionnement plus importants : accès aux Maisons pour tous et aux salles municipales, budget de formation multiplié par deux (50 000 euros), une page dédiée pour chaque conseil sur la plateforme numérique du renouveau démocratique : participer.montpellier.fr



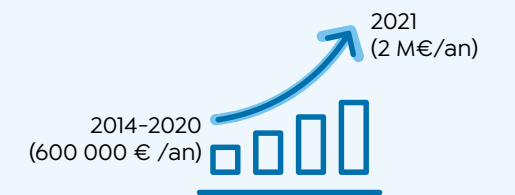
Des premières concertations citoyennes

- Lancement d'une concertation citoyenne sur la transformation et la végétalisation de la place de la Comédie.
- Une concertation citoyenne pour repenser et apaiser le quartier des Arceaux, dans le cadre de la démarche « Quartiers apaisés » (voir p.19).



Des Assises de la démocratie locale

Les Assises de la démocratie locale ont été lancées en juin. Elles permettront de créer une charte de la démocratie locale en concertation notamment avec les représentants des conseils de quartier.



Des budgets participatifs dès septembre

2 millions d'euros, c'est l'enveloppe globale qui sera mise à disposition pour financer des projets portés par les habitants. Cela représente un triplement du budget alloué entre 2014 et 2020.